

# 2ème tour des élections législatives 2022

Dimanche 19 juin 2022



2ème tour des élections législatives 2022 dimanche 19 juin 2022.

Les 9 bureaux de vote à L'Isle-Adam seront ouverts de 8h à 20h.

Munissez vous d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur.

## Infos pratiques

Pour voter aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022, vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales :

- soit en ligne : au plus tard le 4 mai via le lien <https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>
- soit en remplissant le formulaire papier : il doit être déposé à la Mairie, Castelrose, service état-civil au plus tard le 6 mai 2022

## Vote par procuration :

En cas d'absence les dimanches 12 ou 19 juin, vous pouvez voter en donnant procuration à un autre électeur.

Pour faire la démarche en ligne, rendez-vous sur : <https://www.elections.interieur.gouv.fr> ;